



ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS (non audités)

2021-2022



Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2021-2022

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction d'Environnement et Changement climatique Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières d'Environnement et Changement climatique Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* d'Environnement et Changement climatique Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'Environnement et Changement climatique Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne d'Environnement et Changement climatique Canada sont examinées dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels d'Environnement et Changement climatique Canada et par le Comité ministériel d'audit, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui revoit les états financiers et conseille la sous-ministre sur ceux-ci.

Les états financiers d'Environnement et Changement climatique Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

(La version originale anglaise a été signée par)

T. Christine Hogan

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date :

(La version originale anglaise a été signée par)

Linda Drainville, CPA, CFF, CFE

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date :

État de la situation financière (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	643 132 \$	652 946 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	60 649	66 652
Revenus reportés (note 6)	45 880	42 990
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 7)	5 532	6 467
Avantages sociaux futurs (note 8)	20 764	23 839
Passif environnemental (note 5)	178 441	199 631
Passifs éventuels (note 13)	22 592	22 379
Autres éléments de passif	9 830	1 444
Total des passifs	986 820	1 016 348
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	623 022	626 037
Débiteurs et avances (note 9)	38 575	226 357
Total des actifs financiers bruts	661 597	852 394
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 9)	(17 743)	(217 284)
Total des actifs financiers	643 854	635 110
DETTE NETTE MINISTÉRIELLE	342 966	381 238
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	20 553	18 640
Stocks (note 10)	25 309	23 962
Immobilisations corporelles (note 11)	566 477	516 195
Total des actifs non financiers	612 339	558 797
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE	269 373 \$	177 559 \$

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 12)

Passif éventuel et actif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(La version originale anglaise a été signée par)

T. Christine Hogan

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date:

(La version originale anglaise a été signée par)

Linda Drainville, CPA, CFF, CFE

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date:

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	Résultats prévus (note 2a)		
	2022	2022	2021
Charges			
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	542 902 \$	367 841 \$	503 027 \$
Prévention et gestion de la pollution	396 192	425 471	418 641
Préservation de la nature	343 900	428 274	384 382
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	292 087	298 444	289 095
Services internes	236 455	281 890	290 089
Total des charges	1 811 536	1 801 920	1 885 234
Revenus			
Ventes de biens et services	74 117	68 758	64 160
Autres revenus	28 589	265 175	238 201
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(10 705)	(244 726)	(170 376)
Total des revenus	92 001	89 207	131 985
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 719 535	1 712 713	1 753 249
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		1 691 353	1 476 643
Variation des montants à recevoir du Trésor		(3 015)	194 228
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)		116 196	111 534
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères (note 15)		(298)	-
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 15)		291	(103)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(91 814)	(29 047)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		177 559	148 512
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		269 373 \$	177 559 \$

Information sectorielle (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(91 814 \$)	(29 047 \$)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	93 207	77 130
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(39 989)	(37 350)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(834)	(416)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(1 804)	(4 665)
Transferts entre ministères (note 15)	(298)	-
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	50 282	34 699
Variation due aux stocks (note 10)	1 347	(275)
Variation due aux charges payées d'avance	1 913	17 910
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	(38 272)	23 287
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	381 238	357 951
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	342 966 \$	381 238 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 712 713 \$	1 753 249 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(116 196)	(111 534)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(39 989)	(37 350)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(1 804)	(4 665)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des créiteurs et charges à payer (note 4)	9 814	(198 594)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	6 003	(15 299)
Diminution (augmentation) des revenus reportés (note 6)	(2 890)	(7 517)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 8)	3 075	3 427
Diminution (augmentation) du passif environnemental (note 5)	21 190	6 391
Diminution (augmentation) des passifs éventuels (note 13)	(213)	(86)
Diminution (augmentation) des autres éléments de passif	(8 386)	(1 373)
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances (note 9)	11 759	(5 350)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	1 913	17 910
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	1 347	(275)
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 15)	(291)	103
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	1 598 045	1 399 043
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	93 207	77 130
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(834)	(416)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	92 373	76 714
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	935	886
Encaisse utilisée pour les activités de financement	935	886
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	1 691 353 \$	1 476 643 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs

Environnement et Changement climatique Canada a été constitué en vertu de la *Loi sur le Ministère de l'Environnement Canada*. Aux termes de cette Loi, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions du ministère de l'Environnement et Changement climatique Canada s'étendent aux affaires concernant :

- a la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel (y compris la qualité de l'eau, de l'air et du sol);
- a les ressources naturelles renouvelables, y compris les oiseaux migrateurs et les autres formes de flore et de faune d'origine non locale;
- a l'eau;
- a la météorologie;
- a l'application de toute règle ou tout règlement établi par la Commission mixte internationale concernant les eaux frontalières; et
- a la coordination des politiques et des programmes du gouvernement du Canada relatifs à la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel.

Environnement et Changement climatique Canada exécute son mandat en faisant la promotion des quatre (4) responsabilités essentielles suivantes:

a **Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques**

Par une collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les parties prenantes et des experts externes, le Ministère soutiendra et coordonnera la mise en oeuvre du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques; s'employer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES); mener la croissance propre; élaborer des instruments réglementaires; soutenir les entreprises et les Canadiens pour s'adapter et devenir plus résilients aux changements climatiques; et contribuer aux mesures prises sur le plan international pour les changements climatiques pour augmenter les avantages globaux.

a **Prévention et gestion de la pollution**

Collaborer avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres entités afin de développer et de gérer des normes, lignes directrices et règlements liés à l'environnement, et d'autres mesures de gestion du risque, en vue de réduire les rejets et de surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et le sol; promouvoir les lois et les règlements environnementaux et veiller à leur application.

a **Préservation de la nature**

Protéger et rétablir des espèces en péril et leurs habitats, assurer la conservation et la protection de populations saines d'oiseaux migrateurs; mobiliser les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les parties prenantes et le public afin d'augmenter les aires protégées et contribuer aux activités de conservation et d'intendance; étendre et gérer les aires protégées du Ministère; et collaborer avec des partenaires du Canada et à l'international pour faire progresser la conservation de la biodiversité et du développement durable.

a **Prévisions des conditions météorologiques et environnementales**

Surveiller les conditions météorologiques, l'eau, la qualité de l'air et les conditions climatiques, fournir à la population canadienne et aux secteurs ciblés des prévisions, de l'information et des avertissements au moyen d'un vaste éventail de modes de prestation de services, de réaliser des recherches, de concevoir et tenir à jour des modèles informatiques pour la prévision météorologique et d'autres conditions environnementales et de recueillir des données et en permettre l'échange avec d'autres services météorologiques nationaux et des organisations internationales.

Le Programme des services internes comprend des groupes ayant des activités et des ressources connexes gérées de manière à faciliter la réalisation des programmes et atteindre les responsabilités essentielles du ministère. Il s'agit de la base d'une approche pangouvernementale commune qui sert à planifier, créer, établir les budgets, faire les rapports et communiquer tous les services internes du gouvernement.

De plus, Environnement et Changement climatique Canada possède des pouvoirs en vertu de plusieurs lois qui touchent la façon dont le ministère fonctionne. Les Lois les plus importantes sont les suivantes:

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

- a *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*
- a *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*
- a *Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce*
- a *Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie*
- a *Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois*
- a *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*
- a *Loi de l'impôt sur le revenu*
- a *Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador*
- a *Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*
- a *Loi fédérale sur le développement durable*
- a *Loi relative à la stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure*
- a *Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions*
- a *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*
- a *Loi sur l'évaluation d'impact*
- a *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*
- a *Loi sur la conservation du Lac Seul (1928)*
- a *Loi sur la fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*
- a *Loi sur la gestion des urgences*
- a *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- a *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*
- a *Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique*
- a *Loi sur la quasi-élimination du sulfonate de perfluorooctane*
- a *Loi sur la responsabilité en matière maritime*
- a *Loi sur la semaine canadienne de l'environnement*
- a *Loi sur la semaine de la protection de la faune*
- a *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*
- a *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*
- a *Loi sur le ministère de l'Environnement*
- a *Loi sur les additifs à base de manganèses*
- a *Loi sur les espèces en péril*
- a *Loi sur les espèces sauvages au Canada*
- a *Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles*
- a *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*
- a *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux*
- a *Loi sur les pêches (sections 36 à 42)*
- a *Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement*
- a *Loi sur les renseignements en matière de modification du temps*
- a *Loi sur les ressources en eau du Canada*

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Environnement et Changement climatique Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2021-2022. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2021-2022.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Environnement et Changement climatique Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Environnement et Changement climatique Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Environnement et Changement climatique Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire en fin d'année entre le moment où une opération affecte les autorisations d'Environnement et Changement climatique Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse qu'Environnement et Changement climatique Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés et les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- ✓ Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- ✓ Les compensations des émissions excédentaires prévus par la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* sont comptabilisées lors de la confirmation par l'installation assujettie que la compensation sera versée.
- ✓ Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.
- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs d'Environnement et Changement climatique Canada. Bien que l'on s'attend à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité relative à la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

- a Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- a Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- a Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- a Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale d'Environnement et Changement climatique Canada découlant du régime. La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, comme étant le répondant du régime.
- a Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût et lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(i) Passif éventuel

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(j) Actif éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(K) Passif environnemental

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits: il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 712 713 \$	1 753 249 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(39 989)	(37 350)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(1 804)	(4 665)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(116 196)	(111 534)
Recouvrements / ajustements des charges des exercices antérieurs	21 071	5 793
Différence temporelle entre les revenus gagnés et collectés	3 779	(3 494)
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	3 753	51 551
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	6 003	(15 299)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 8)	3 075	3 427
Diminution (augmentation) du passif environnemental (note 5)	21 190	6 391
Diminution (augmentation) des passifs éventuels (note 13)	(213)	(86)
Autres	7	715
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(99 324)	(104 551)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 11)	93 207	77 130
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arriéré	-	6
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	1 347	(275)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avances	1 913	17 910
Trop-payés de salaire	2 059	2 348
Autres prêts et avances aux employés	39	84
Paiements sur des contrats de location-acquisition	935	886
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	99 500	98 089
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 712 889 \$	1 746 787 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées :

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 011 253 \$	928 441 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	128 427	104 909
Crédit 10 – Subventions et contributions	785 575	878 014
Montants législatifs	102 664	209 794
	2 027 919	2 121 158
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(972)	(441)
Crédits non reportables	(314 058)	(373 930)
	(315 030)	(374 371)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 712 889 \$	1 746 787 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer d'Environnement et Changement climatique Canada:

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Comptes crédoiteurs - autres ministères et organismes gouvernementaux	21 232 \$	31 409 \$
Comptes crédoiteurs - parties externes	166 550	169 419
Total des crédoiteurs	187 782	200 828
Charges à payer	455 350	452 118
Total des crédoiteurs et charges à payer	643 132 \$	652 946 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passifs environnementaux

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Environnement et changement climatique Canada a relevé environ 253 sites (263 sites en 2020-2021) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le ministère a recensé environ 72 sites (64 sites en 2020-2021) pour lesquels des mesures sont requises et un passif brut de 163 650 milliers de dollars (185 753 milliers de dollars en 2020-2021) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 40 sites non évalués (37 en 2020-2021) pour lesquels un passif estimé de 1 218 milliers de dollars (827 milliers de dollars en 2020-2021) a été enregistré basé sur ce modèle.

Plus encore, il y a environ 1 site qui n'a pas été évalué par des experts en environnement (1 site en 2020-2021) pour lequel le ministère a estimé et enregistré un passif de 13 573 milliers de dollars (13 051 milliers de dollars en 2020-2021).

La combinaison de ces trois estimations, totalisant 178 441 milliers de dollars (199 631 milliers de dollars en 2020-2021), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 140 sites restants (161 sites en 2020-2021). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, Environnement et changement climatique Canada ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2022 et du 31 mars 2021. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (2,0 % en 2020-2021). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation de mars 2022 vont de 2,24 % (0,24 % en 2021) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 2,38 % (2,02 % en 2021) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passifs environnementaux (suite)

Nature et source (en milliers de dollars)	2022					2021				
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrements estimatif	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrements estimatif
Sites militaires et anciens sites militaires ⁽¹⁾	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Pratiques liées aux carburants ⁽²⁾	20	9	64 079	68 015	-	20	9	68 181	70 159	-
Installations maritimes / Sites aquatiques ⁽³⁾	194	94	109 952	119 000	-	198	84	128 737	133 853	-
Parcs et aires protégées ⁽⁴⁾	26	7	1 305	1 343	-	29	7	718	728	-
Bureaux / sites commerciaux ou industriels ⁽⁵⁾	12	3	3 105	3 247	-	15	2	1 995	2 037	-
Total	253	113	178 441 \$	191 605 \$	-	263	102	199 631 \$	206 777 \$	-

⁽¹⁾ Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires, où les activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisé pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽²⁾ Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

⁽³⁾ Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁴⁾ Contamination associée à l'exploitation et l'entretien des parcs et des régions protégées où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BPC et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽⁵⁾ Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

Les efforts suivis du gouvernement concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

6. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	<u>2022</u>	2021
Solde d'ouverture	42 990 \$	35 473 \$
Montants reçus		
Dons	1	1
Dépôts sur des projets à coûts partagés	11 563	15 448
Frais de permis d'immersion en mer	82	353
Revenus constatés	<u>(8 756)</u>	(8 285)
Solde de clôture net	<u>45 880 \$</u>	<u>42 990 \$</u>

7. Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

Environnement et Changement climatique Canada a conclu des contrats de location-acquisition d'espace et de matériel d'une valeur de 18 199 milliers de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 14 558 milliers de dollars au 31 mars 2022 (18 199 milliers de dollars de valeur et 13 831 milliers de dollars d'amortissement cumulé au 31 mars 2021). Les obligations pour les années à venir comprennent l'Université Carleton avec laquelle, le 13 octobre 2000, Environnement et Changement climatique Canada a conclu un accord stipulant qu'il louerait des espaces à bureaux et laboratoires pour le Centre national de la recherche faunique (CNRF), au coût annuel de 1 300 milliers de dollars en vertu d'un contrat de location-acquisition venant à échéance en 2027.

(en milliers de dollars)	<u>2022</u>
Exercice d'échéance	
2023	1 300 \$
2024	1 300
2025	1 300
2026	1 300
2027	<u>1 300</u>
Total des versements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	6 500
Moins : intérêts théoriques (5,63%)	<u>968</u>
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	<u>5 532 \$</u>

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

8. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés d'Environnement et Changement climatique Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2021-2022 s'élève à 68 344 milliers de dollars (69 982 milliers de dollars en 2020-2021). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2020-2021) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2020-2021) les cotisations des employés.

La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2022, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	23 839 \$	27 266 \$
Ajustement pour l'exercice	(354)	(559)
Prestations versées pendant l'exercice	(2 721)	(2 868)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	20 764 \$	23 839 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

9. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances d'Environnement et Changement climatique Canada :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Débiteurs – autres ministères et organismes	5 141 \$	2 984 \$
Débiteurs – parties externes	33 272	223 089
Avances aux employés	492	485
Sous-total	38 905	226 558
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(330)	(201)
Débiteurs bruts	38 575	226 357
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(17 743)	(217 284)
Débiteurs nets	20 832 \$	9 073 \$

10. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks.

(en milliers de dollars)	2022	2021
Imprimés, livres, cartes et formulaires	18 \$	18 \$
Papeterie et fournitures de bureau	196	194
Fournitures de météorologie	17 456	16 570
Matériel électrique	44	42
Gaz comprimés et acétylène	3	6
Produits chimiques et connexes	6	5
Matériel scientifique et technique	889	859
Équipement de radar	4 229	3 659
Machinerie et matériel d'utilité générale	4	15
Équipement informatique	60	61
Matériel et approvisionnement de laboratoire	315	341
Véhicules tests	2 089	2 192
Total des stocks	25 309 \$	23 962 \$

Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 30 ans
Véhicules	3 à 25 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail / de la vie utile

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Immobilisations corporelles (suite)

Coût (en milliers de dollars)	2021	Acquisitions	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2022
Terrains	25 733 \$	(1 \$)	2 \$	-	25 734 \$
Bâtiments	268 983	-	5 584	-	274 567
Travaux et infrastructure	44 504	(1)	1 238	13	45 728
Matériel et outillage	499 325	10 597	86 132	8 318	587 736
Véhicules ⁽²⁾	45 186	3 275	40	1 304	47 197
Améliorations locatives	16 915	-	3 944	-	20 859
Actifs en construction ⁽¹⁾	253 104	79 337	(96 853)	93	235 495
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	18 199	-	-	-	18 199
	1 171 949 \$	93 207 \$	87 \$	9 728 \$	1 255 515 \$

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	2021	Amortissement	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2022
Bâtiments	169 733 \$	7 235 \$	-	-	176 968 \$
Travaux et infrastructure	17 854	2 118	(53)	2	19 917
Matériel et outillage	405 159	27 576	313	5 697	427 351
Véhicules ⁽²⁾	32 895	2 152	30	1 296	33 781
Améliorations locatives	16 282	181	-	-	16 463
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	13 831	727	-	-	14 558
	655 754 \$	39 989 \$	290 \$	6 995 \$	689 038 \$

Valeur comptable nette (en milliers de dollars)	2021	2022
Terrains	25 733 \$	25 734 \$
Bâtiments	99 250	97 599
Travaux et infrastructure	26 650	25 811
Matériel et outillage	94 166	160 385
Véhicules ⁽²⁾	12 291	13 416
Améliorations locatives	633	4 396
Actifs en construction ⁽¹⁾	253 104	235 495
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	4 368	3 641
Valeur comptable nette	516 195 \$	566 477 \$

⁽¹⁾ Les actifs en construction incluent: bâtiments, ouvrages de génie, logiciels et autres constructions.

⁽²⁾ La catégorie des véhicules comprend: véhicules routiers et non routiers, aéronefs, laboratoires mobiles, navires et embarcations.

⁽³⁾ Les ajustements comprennent les actifs en construction de (96 970) milliers de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif, des investissements additionnels et réductions de coûts pour une valeur comptable nette qui s'établit à (203) milliers de dollars.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

12. Obligations contractuelles et droits contractuels

a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités d'Environnement et Changement climatique Canada peuvent donner lieu à des contrats pluriannuels importants et des obligations en vertu desquels Environnement et Changement climatique Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)	Contrats de location-exploitation	Paiements de transfert	Immobilisations corporelles	Autres	Total
2023	18 000 \$	398 677 \$	17 637 \$	2 773 \$	437 087 \$
2024	18 000	157 541	6 775	2 773	185 089
2025	18 000	8 497	-	2 936	29 433
2026	18 000	5 609	-	2 936	26 545
2027	18 000	-	-	-	18 000
2028 et ultérieurs	306 000	-	-	-	306 000
Total	396 000 \$	570 324 \$	24 412 \$	11 418 \$	1 002 154 \$

b) Droits contractuels

Les activités d'Environnement et Changement climatique Canada comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de biens, les redevances et les ventes de biens et de services. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	Location de biens	Redevances	Ventes de biens et de services	Autres	Total
2023	-	-	13 001 \$	-	13 001 \$
2024	-	-	13 222	-	13 222
2025	-	-	13 448	-	13 448
2026	-	-	13 676	-	13 676
2027	-	-	11 567	-	11 567
2028 et ultérieurs	-	-	-	-	-
Total	-	-	64 914 \$	-	64 914 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

13. Passifs éventuels et actifs éventuels

a) Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. Il existe deux catégories de passif éventuel :

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès d'Environnement et Changement climatique Canada dans le cours normal des activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Environnement et Changement climatique Canada a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction demeurent nul au 31 mars 2022.

b) Actifs éventuels

Environnement et Changement climatique Canada a conclu une entente de principe en 2018-2019 en vue de négocier un règlement relatif à l'assainissement d'un terrain loué. Bien que le montant réclamé dans cette action soit significatif, le résultat n'est pas déterminable.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Environnement et Changement climatique Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlé en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, Environnement et Changement climatique Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, services juridiques et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Installations	46 797 \$	47 889 \$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires	67 884	62 081
Indemnisation des accidentés du travail	704	759
Services juridiques	811	805
Total	116 196 \$	111 534 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, les services informatiques offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes:

(en milliers de dollars)	2022	2021
Débiteurs	5 141 \$	2 984 \$
Créditeurs	21 232	31 409
Charges	216 066	234 936
Revenus	28 803	23 414

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

15. Transferts à destination/en provenance d'autres ministères

Au cours de l'année, Environnement et Changement climatique Canada a reçu et a transféré des immobilisations corporelles avec l'agence Parcs Canada, les ministères de Ressources naturelles, de la Santé et du Patrimoine canadien, ainsi que la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique pour un résultat net de 298 268 \$ (3 \$ en 2020-2021) sur la situation financière nette ministérielle affectant les catégories véhicules ainsi que matériel et outillage. Environnement et Changement climatique Canada a également transféré des avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire pour un résultat net de -290 622 \$ (103 280 \$ en 2020-2021) sur la situation financière nette ministérielle.

(en milliers de dollars)

Actifs :

	<u>2022</u>
Immobilisations corporelles (note 11)	298 \$
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire	<u>(291)</u>
Total des actifs transférés	8
	<hr/>
Ajustement à la situation financière nette ministérielle	<u>8 \$</u>

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

16. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes d'Environnement et Changement climatique Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	Prévention et gestion de la pollution	Préservation de la nature	Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	Services internes	2022	2021
Exploitation et administration							
Salaires et avantages sociaux des employés	89 738 \$	256 172 \$	151 506 \$	204 172 \$	188 348 \$	889 936 \$	892 443 \$
Services professionnels et spécialisés	10 714	46 966	21 340	15 255	28 009	122 284	112 564
Installations	4 907	16 429	8 250	13 065	10 836	53 487	54 573
Amortissement des immobilisations corporelles	716	16 281	3 205	14 992	4 795	39 989	37 350
Autres services sous contrat	943	4 978	3 417	7 736	8 331	25 405	20 983
Matériel et fournitures	471	6 948	3 466	4 505	576	15 966	14 880
Locations	573	1 208	3 324	7 007	22 359	34 471	36 574
Voyages	821	1 538	1 565	4 347	377	8 648	3 946
Matériel et équipement	404	3 888	3 696	3 581	5 230	16 799	21 103
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	47	515	161	774	307	1 804	4 665
Ajustements du passif environnemental	-	(21 190)	-	-	-	(21 190)	(6 391)
Réparation et entretien de l'équipement	71	4 103	911	4 441	992	10 518	13 842
Frais postaux	100	875	953	935	445	3 308	2 671
Services d'information – communications	590	1 760	1 772	410	7 534	12 066	6 231
Télécommunications	35	522	623	986	3 476	5 642	5 971
Frais et perceptions pour une affectation spéciale	-	18 028	-	-	-	18 028	3 709
Passifs éventuels	-	-	-	-	214	214	86
Autres	(39)	2 014	1 260	7 688	61	10 984	8 451
Total des frais d'exploitation et d'administration	110 091	361 035	205 449	289 894	281 890	1 248 359	1 233 651
Paiements de transfert							
Organismes à but non lucratif	26 761	60 990	193 165	1 905	-	282 821	172 529
Autres pays et organismes internationaux	16 343	522	1 357	6 584	-	24 806	24 966
Autres niveaux de gouvernement au Canada	207 696	2 156	27 372	38	-	237 262	298 871
Autres paiements à des particuliers	5	-	273	23	-	301	228
Industrie	6 945	768	658	-	-	8 371	154 989
Total des paiements de transfert	257 750	64 436	222 825	8 550	-	553 561	651 583
Total des charges	367 841	425 471	428 274	298 444	281 890	1 801 920	1 885 234
Revenus							
Ventes de biens et services	-	12 666	4 462	50 496	1 134	68 758	64 160
Autres revenus	235 228	20 919	466	8 104	458	265 175	238 201
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(235 225)	(1 566)	(1 590)	(5 687)	(658)	(244 726)	(170 376)
Total des revenus	3	32 019	3 338	52 913	934	89 207	131 985
Coût de fonctionnement net	367 838 \$	393 452 \$	424 936 \$	245 531 \$	280 956 \$	1 712 713 \$	1 753 249 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

17. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conforme à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2021-2022

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2021-2022

Table des matières

Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction	32
1. Introduction	32
2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada	32
2.1 Gestion du contrôle interne	32
2.2 Ententes de service relatives aux états financiers	32
3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2021-2022	33
3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés	33
3.2 Programme de surveillance continue.....	33
4. Plan d'action du ministère pour le prochain exercice et les exercices subséquents	34

Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme d'ECCC se trouvent dans le dernier [Rapport sur les résultats ministériels](#) et le [Plan ministériel](#) en vigueur.

2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada

2.1 Gestion du contrôle interne

ECCC est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par la sous-ministre, a été adopté et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs du ministère liés à la gestion du contrôle dans leurs secteurs de responsabilité ;
- un code de valeurs et d'éthique ;
- la communication et la formation continues concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures en vue d'une saine gestion financière et des contrôles financiers ;
- un processus d'attestation financière interne à l'appui de la certification par la sous-ministre et par la dirigeante principale des finances, par lequel les cadres supérieurs du ministère qui se rapportent à la sous-ministre attestent qu'ils ont mis en œuvre et maintenu un système de contrôle interne en matière de gestion financière (CIGF) axé sur le risque dans leurs secteurs de responsabilité ;
- un programme de gestion des risques de fraude conçu pour protéger les ressources du ministère contre la fraude, le gaspillage et l'abus au moyen d'un cadre de prévention et de détection ; et
- la surveillance semestrielle de la gestion du contrôle interne et des mises à jour régulières à cet effet, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action connexes à la sous-ministre et aux cadres supérieurs du ministère et, le cas échéant, au Comité ministériel d'audit.

Le Comité ministériel d'audit fournit des conseils à la sous-ministre quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

ECCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes en matière de services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de fournir des services de gestion des locaux et d'administrer l'approvisionnement en biens et en services, et les paiements en salaires conformément à la délégation de pouvoirs d'ECCC. SPAC administre également les systèmes centraux du receveur général utilisés pour émettre des chèques au nom du ministère. ECCC se fie sur l'efficacité du système de paye Phénix de SPAC et des activités et pratiques connexes ;
- Services partagés Canada (SPC) fournit des services d'infrastructure de technologie de l'information à ECCC dans les domaines des centres de données et des réseaux. La portée et les responsabilités sont abordées dans l'accord interministériel entre SPC et ECCC ;
- Le ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques à ECCC ;
- Le Service des poursuites pénales du Canada fournit des services de poursuite à ECCC ; et
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit des services liés à l'assurance de la fonction publique aux employés d'ECCC et administre de façon centralisée le versement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés prévus par la loi au nom d'ECCC.

Arrangements particuliers

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fournit à ECCC une plateforme du système financier SAP permettant de saisir et de déclarer toutes les transactions financières. Dans le cadre de cette entente, ECCC se fie à AAC pour gérer certains contrôles et procédures informatiques (sécurité, configuration, gestion du changement, continuité des opérations) et aussi diverses fonctions relatives aux données de base dans SAP.

Les lecteurs de cette annexe peuvent consulter les annexes des déclarations de responsabilité de la direction des organisations susmentionnées pour mieux comprendre les systèmes de CIRF relativement à ces services particuliers.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2021-2022

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2021-2022	
Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État d'avancement
Contrôles généraux de la TI (CIRF)	Activité en cours de réalisation, comme prévu
Planification, budgétisation et prévisions (CIGF)	Activité en cours de réalisation, comme prévu
Délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers (CIRF)	Activité réalisée comme prévu; des mesures correctives sont entreprises
Achats, paiements et créditeurs (CIRF)	Activité en cours de réalisation, comme prévu
Surveillance du plan d'action de la direction sur le CIFM, y compris le CIRF	Activité en cours de réalisation, comme prévu

ECCC a continué de faire progresser ses principaux processus d'affaires de CIGF afin d'atteindre l'étape de « surveillance continue » d'ici 2023-2024, conformément aux attentes du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). Les principales conclusions et les ajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-dessous.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés

La situation liée à la pandémie ayant évolué, ECCC a révisé ses stratégies en matière de gestion financière en mettant l'accent sur la reprise des activités normales tout en maintenant un modèle de prestation modernisé et renforcé et des services financiers efficaces. Cette approche comporte des risques inhérents et ECCC a accepté une mesure du risque afin de continuer à utiliser certaines méthodes établies après la pandémie.

Dans le cadre de sa stratégie d'atténuation des risques et comme pratique exemplaire, ECCC a continué d'évaluer ses risques et a ajusté ses contrôles clés au fur et à mesure que les impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement de contrôle continuaient d'évoluer, en :

- évaluant les changements apportés à la gouvernance, à la gestion des risques et aux contrôles internes, y compris ceux liés à l'affectation des ressources et à la gestion financière en période d'incertitude budgétaire, à la délégation de pouvoirs et à la structure hiérarchique ;
- examinant la pertinence des procédures de surveillance établies dans les secteurs touchés afin d'améliorer la surveillance. À ce titre, ECCC a établi son cadre de CIGF, y compris une mise à jour de celui du CIRF, conformément au Cadre de gestion intégrée du risque d'ECCC, à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor et aux pratiques d'autres ministères;
- demeurant vigilant quant aux vulnérabilités potentielles en matière de fraude financière pendant la pandémie, y compris l'assouplissement des limites monétaires, l'accès à distance aux systèmes financiers et les menaces potentielles de cyber vulnérabilité; et
- documentant et communiquant les résultats de l'évaluation des processus et des contrôles et en supportant les responsables des processus d'affaires et la haute direction à les traiter. Une amélioration du contrôle clé est illustrée par le déploiement par ECCC d'une solution automatisée SAP appelée Facture au paiement (FAP) pour assurer l'amélioration des processus opérationnels liés à la réception, au traitement et au paiement des factures pour l'ensemble du Ministère. Le projet FAP tire parti de diverses composantes technologiques, y compris l'imagerie, le flux de travail automatisé, l'autorisation électronique ainsi que des capacités de production de rapports améliorées.

3.2 Programme de surveillance continue

En 2021-2022, ECCC a suivi son plan cyclique de surveillance continue des CIGF et a procédé à l'évaluation des processus opérationnels suivants : délégation des pouvoirs financiers et de dépenser, achats, créditeurs et paiements, planification, budgétisation et prévision, établissement des coûts et contrôles généraux de la TI.

Délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers

L'évaluation de la surveillance continue a servi de mise à jour de la conception évaluée en 2014-15 pour assurer l'harmonisation avec la Directive sur la délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers et les pratiques ministérielles.

Un plan a été élaboré pour renforcer l'établissement, la communication et la surveillance des rôles et des responsabilités au sein de la Délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers d'ECCC et des documents à l'appui connexes, ainsi que le processus d'activation et la surveillance de la validité des fiches de spécimen de signature utilisées pour déléguer des pouvoirs financiers.

Achats, crédateurs et paiements

L'évaluation de la surveillance continue a servi de mise à jour de la conception évaluée à l'origine en 2015-16 pour assurer l'harmonisation avec la Directive sur la délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers et les pratiques ministérielles.

L'évaluation est terminée et les résultats ont été communiqués au secteur responsable. Un plan sera élaboré au début de 2022-23 pour assurer la conformité à la Directive sur la délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers.

Planification, budgétisation et prévisions

L'évaluation de l'efficacité de la conception est terminée et les résultats ont été communiqués au secteur responsable. Un plan sera élaboré au début de 2022-23 pour assurer la conformité à la Politique sur la gestion financière.

L'évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés sera effectuée plus tard en 2022-23.

Établissement des coûts

L'évaluation du processus d'établissement des coûts est en cours pour atteindre l'état de la surveillance continue d'ici 2023-24, conformément aux attentes du CRG. L'Unité des présentations au Conseil du Trésor et de l'établissement des coûts a retenu les services d'un cabinet d'experts-conseils pour effectuer un examen de la fonction d'établissement des coûts dans le cadre des processus de gestion et de gouvernance d'ECCC et recueillir de l'information et de la documentation sur les diverses composantes et fonctions d'établissement des coûts dans l'ensemble du Ministère. Cela aidera à faire progresser la documentation et l'évaluation de l'efficacité de la conception du processus d'établissement des coûts dans le cadre de l'évaluation de l'ICFM.

Contrôles généraux de la TI

Une intégration entre les fonctions des contrôles internes et des systèmes financiers, appuyée par le Bureau du contrôleur général, par l'entremise du Groupe de travail sur le contrôle interne, a été faite pour améliorer les contrôles sur les changements apportés aux systèmes et la mise en œuvre de nouveaux systèmes financiers afin d'assurer que tous les GCTI sont conçus et fonctionnent efficacement pour appuyer le CIFM ministériel, y compris le CIRF.

4. Plan d'action du ministère pour le prochain exercice et les exercices subséquents

En 2016 et conformément aux résultats de l'évaluation du CRG, ECCC a atteint l'état de surveillance continue sur tous les processus liés au CIRF. Depuis, ECCC a mis en place un programme de surveillance continue fondé sur les risques et mené une évaluation annuelle basée sur les risques afin de surveiller l'efficacité de son CIRF. En 2018, la portée de cette surveillance a été étendue à son CIGF et ECCC prévoit atteindre l'état de surveillance continue d'ici 2024, conformément aux attentes établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

La surveillance continue implique :

- l'utilisation d'une approche basée sur les risques ;
- d'évaluer régulièrement l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes conformément au plan de surveillance ; et
- de déterminer si des actions doivent être prises pour remédier aux lacunes.

La surveillance continue des contrôles internes commence dès que le ministère a finalisé son plan d'évaluation des contrôles initial. Ce plan implique de:

- documenter les contrôles ;
- tester l'efficacité de la conception ; ainsi que l'efficacité du fonctionnement ; et
- mettre en œuvre un plan d'action de la gestion pour remédier aux lacunes ou aux faiblesses.

Le plan quinquennal de surveillance continue basé sur les risques d'ECCC est cyclique et repose sur les résultats de l'évaluation des risques de 2021-2022 des processus de CIGF (y compris les processus de CIRF), les priorités du ministère, les ressources

disponibles, la charge de travail et d'autres facteurs, tels que le contexte de la pandémie de COVID-19, ayant une incidence sur le plan.

En résumé, l'évaluation fondée sur les risques effectuée au cours du présent exercice a permis de continuer à considérer la plupart des composantes liées aux processus de gestion des dépenses comme étant plus à risque en raison des mesures et des processus provisoires mis en œuvre pendant la pandémie de COVID-19. Le ministère continuera à prioriser et réaligner ses évaluations du CIGF de façon à soutenir l'organisation vers son passage à une nouvelle normalité.

Plan cyclique de surveillance continue					
Secteurs de contrôle clés	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Contrôles au niveau de l'entité (CIRF)	Oui	Oui	Non	Non	Non
Contrôles généraux de la technologie de l'information (CIRF)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Administration de la paye (CIGF)	Non	Non	Non	Oui	Non
Achats, créditeurs et paiements (CIRF)	Non	Non	Non	Non	Oui
Immobilisations et biens immobiliers (CIRF)	Non	Oui	Non	Non	Non
Paiements de transfert (CIRF)	Non	Non	Oui	Oui	Non
Fonds publics et comptes débiteurs (CIRF)	Non	Non	Oui	Oui	Non
Planification, budgétisation et prévisions (CIGF)	Oui	Non	Non	Non	Oui
Établissement des coûts (CIGF)	Oui	Oui	Non	Non	Non
Planification des investissements (CIGF)	Non	Oui	Non	Non	Non
Inventaire et équipement (CIRF)	Oui	Non	Non	Non	Non
Gestion de projet (CIGF)	Non	Oui	Non	Non	Non
Délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers (CIRF)	Non	Non	Non	Non	Oui
Attestation du DPF pour les présentations au Cabinet (CIGF)	Non	Non	Oui	Non	Non
Clôture et rapports financiers (CIRF)	Non	Non	Oui	Non	Non
Passifs environnementaux (CIRF)	Non	Non	Non	Oui	Non
Surveillance des PAG du CIGF, y compris CIRF	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui